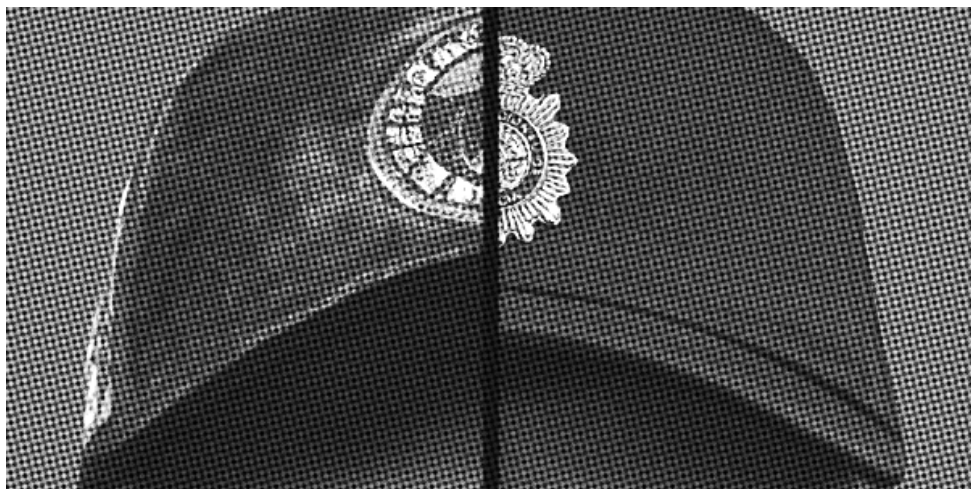


Manuel pour démasquer un-e flic infiltré-e



Manuel pour démasquer un·e flic infiltré·e

Texte d'origine en espagnol

Manual para destapar a un policía infiltrado

manualinfiltrados@gmail.com

2025

loquesomos.es/libre-descarga-manual-para-destapar-a-un-policia-infiltrado

Traduction française

Anonyme

Mise en page

No Trace Project

notrace.how/resources/fr/#manuel-flic-infiltre

D'après les données recueillies suite à la découverte d'infiltrations policières au sein d'organisations politiques de gauche en Espagne entre 2022 et 2024.

Sommaire

Manuel	4
Qui l'a écrit ?	4
Quels sont les objectifs ?	4
Est-il judicieux de le rendre public ?	5
Pourquoi est-il important que le groupe contrôle le processus ? . .	8
Pourquoi devons-nous être des sujets politiques actifs dans l'enquête ?	8
Les soupçons	10
Est-ce que tu as soupçons ?	10
Soyez prêt·e à ce que le contraire soit prouvé	11
Préparez-vous à ne pas trouver de réponses	11
Le groupe de recherche	12
Le burn-out	13
L'enquête	14
Comment enquêter sur des soupçons ?	14
Résultats de l'enquête	17
Conséquences et enseignements tirés	22
Que faire si vous découvrez la présence d'un·e infiltré·e parmi vous ?	22
Soutien mutuel	23
Leçons tirées de l'accompagnement émotionnel pendant la phase d'enquête	23
Paranoïa	24
Réflexions finales	25
Matériel de recherche	27
Liens pour chaque cas	27
Les 17 questions que nous abordons	28
Données importantes	38
Filtres utiles (mais non infaillibles) à mettre en place avant l'intégration d'une personne dans votre organisation	41
Existe-t-il des limites à ne pas franchir ?	42
Conclusions	43

Manuel

« J'avais entendu dire que lorsque des armées de fourmis étaient en mouvement, si elles arrivaient à une rivière qu'elles devaient traverser, les fourmis de tête se jetaient à l'eau, s'empilant les unes sur les autres en se noyant, offrant leurs propres corps comme pont à celles qui suivaient. »

— *Kobayashi Takiji, Une fourmière à soi et autres nouvelles prolétariennes*

Qui l'a écrit ?

Ce manuel a été rédigé par des militant·es ayant subi de près des infiltrations policières, découvertes entre 2022 et 2024. Il s'adresse à toutes les militant·es, d'hier, d'aujourd'hui et de demain, ainsi qu'à toutes les organisations et tous les groupes soucieux de la sécurité de leurs espaces.

Quels sont les objectifs ?

Les objectifs que nous nous sommes fixés lors de la rédaction de ce document étaient les suivants :

- Transmettre l'expérience et les connaissances acquises lors des infiltrations policières et qui nous manquent lorsqu'il s'agit de faire face à elles, y compris comment les prévenir.
- Améliorer la culture de la sécurité au sein des organisations et des groupes.
- Envoyer un message très clair aux militant·es sur la police et l'État : ils ne sont pas infailibles, et nous vous le démontrons. Il y a des failles dans leur mode opératoire et nous voulons les exposer publiquement et de manière accessible.

Est-il judicieux de le rendre public ?

Avant de rédiger ce manuel, nous avons examiné toutes les options et nous avons quelques doutes. Devions-nous rendre publiques les informations dont nous disposons et celles que nous avons obtenues dans chacune des affaires que nous avons mises au jour et publiées ? Et si cela compromettrait les enquêtes en cours ? Et si la police modifiait ses méthodes d'infiltration à l'avenir ?

Nous avons pesé le pour et le contre de la publication d'un tel document et nous avons également consulté et évalué l'expérience du Royaume-Uni à cet égard. Nos conclusions sont les suivantes :

- Nous estimons essentiel de rendre publiques toutes les informations et données obtenues dans les affaires mises au jour jusqu'à présent et qui n'avaient pas encore été publiées. Il ne s'agit évidemment pas de détails morbides et sensationnalistes qui pourraient nous exposer inutilement et qui n'apporteraient rien d'utile aux objectifs que nous poursuivons, mais plutôt des éléments qui permettent réellement de comprendre le fonctionnement de ces pratiques répressives. Rendre ces informations publiques est susceptible d'aider de nombreuses organisations à découvrir des infiltrés et/ou à écarter d'éventuels soupçons.
- Le fait que nous soyons peu nombreux·ses à détenir des informations aussi importantes signifie que nous ne pouvons les transmettre qu'aux organisations qui nous sont proches et/ou en lesquelles nous avons confiance, favorisant ainsi une logique d'individualisme et de copinage selon le principe du « chacun pour soi », et que ce petit groupe de personnes est chargé d'enquêter sur les soupçons, nous imposant ainsi une responsabilité et une charge de travail logistiquement impossibles à assumer. Outre le danger qu'il y aurait à laisser cette possibilité à notre discrétion, des hiérarchies importantes et des abus de pouvoir pourraient également en découler.
- Il est évident que la police est au courant de ces enquêtes et que, à la simple lecture des articles publiés jusqu'à présent dans les médias, elle aura détecté des schémas communs à toutes les affaires que nous examinons et qui nous aident à affiner notre compréhension du

mode opératoire des infiltré·es. Ce seul constat pourrait les amener à envisager une modification de leur stratégie policière, si ce n'est déjà fait. Peut-être prendront-ils cette décision après la publication de ce document. Alors, pourquoi le publier ?

D'une part, nous avons constaté que les tactiques d'infiltration policière sont extrêmement similaires au Royaume-Uni et en Espagne, et ce depuis des décennies. Autrement dit, l'État dispose d'une formule qui fonctionne (ce que les faits démontrent) et, par conséquent, la modifier reviendrait à abandonner cette formule efficace et à risquer d'en essayer une autre sans aucune garantie de succès.

D'autre part, existe-t-il aujourd'hui un canal interne, accessible et suffisamment sécurisé, commun à toutes les militant·es, pour que ces informations ne parviennent pas à la police, y compris aux éventuel·les infiltré·es parmi les militant·es ? Malheureusement, la réponse à cette question est clairement non.

Un autre inconvénient potentiel de la publication de ce document serait de compromettre les enquêtes en cours sur d'éventuel·les infiltré·es. Il est vrai que cela pourrait arriver et que ces personnes pourraient fuir en apprenant qu'elles font l'objet d'une enquête, ou du moins en réalisant que certaines de leurs tactiques ont été exposées publiquement. Si elles fuient, c'est un·e flic infiltré·e de moins dans nos organisations. Si elles restent, nous avons de bonnes chances de les appréhender. Quoi qu'il en soit, nous mettons en balance, d'une part, le risque d'influencer une ou plusieurs enquêtes, et d'autre part, le fait que toutes les militant·es puissent repérer un·e infiltré·e potentiel·le. À notre avis, nous privilégions clairement la seconde option.

Par ailleurs, une autre raison qui nous a convaincus de publier ce manuel est l'expérience britannique et les échanges que nous avons eus avec elleux à ce sujet. Lorsque nous leur avons demandé s'ils avaient tenu de telles discussions internes, iels nous ont confirmé en avoir eu, mais ont néanmoins décidé de publier un manuel similaire. Nous souhaitions également savoir si, après sa publication et avec le recul de quelques années, le bilan était positif. La réponse fut un oui retentissant. Grâce à leurs publications, il a été possible de découvrir de nombreux·ses autres infiltré·es au sein d'organisations ayant eu accès à ce document, sans aucun contact avec elleux. N'oublions pas que si ce document nous était parvenu il y a des

années, les dégâts et la durée des infiltrations au sein de l'État espagnol auraient sans doute été bien moindres.

Plusieurs raisons peuvent expliquer pourquoi un collectif ou un groupe de personnes ne souhaite pas révéler publiquement la présence d'un·e flic infiltré·e en son sein (honte, orgueil, refus d'admettre une « faiblesse », manque de moyens pour gérer la situation, etc.) En réalité, aussi compréhensible que cela puisse paraître, cette dissimulation ne fait qu'accroître l'insécurité de nos groupes et de nos milieux, et nous prive d'informations précieuses sur ces affaires. Ces informations nous permettraient de continuer à identifier des schémas et de découvrir d'autres cas, et ainsi d'acquérir de nouveaux outils.

Suite à la révélation de plusieurs cas d'infiltration de policier·es nationaux dans des mouvements sociaux et politiques (logement, antiracisme, antifascisme, etc.), les militant·es et les organisations se posent de nombreuses questions : comment ont-iels été découvert·es ? Existe-t-il une méthode ou une formule pour les identifier ? Comment mener une enquête ? Comment savoir si une personne de notre entourage ou active au sein de notre organisation est un·e flic infiltré·e ?

Nous allons tenter de répondre à toutes ces questions en nous appuyant sur notre expérience.

Bien que nous en reparlerons plus tard, il est malheureusement toujours difficile de confirmer des soupçons : il n'existe pas de base de données publique recensant les policier·es infiltré·es, et la recherche de preuves est un long processus d'enquête, même en présence de nombreux éléments à charge.

Les enquêtes fructueuses sur les infiltré·es débutent généralement par des soupçons sur un·e infiltré·e de la part de personnes qui lui sont proches et qui finissent par constituer un groupe d'enquête. Au Royaume-Uni, par exemple, la première étape a consisté pour le groupe à partager et à discuter de ses inquiétudes en interne. Leurs conclusions montrent qu'au fil des années, iels ont observé de bonnes et de mauvaises pratiques en la matière, mais l'important est que ce soit le groupe interne qui contrôle le processus, puisqu'il commence et se termine en son sein.

Pourquoi est-il important que le groupe contrôle le processus ?

1. Par souci de discrétion :
 - Si le suspect n'est pas policier et que la rumeur se propage, cela pourrait gravement nuire à son image et à sa réputation et lui causer un préjudice psychologique et émotionnel.
 - Si le suspect est effectivement policier et découvre qu'il fait l'objet d'une enquête, il pourrait réagir (détourner l'attention, détruire des preuves, exercer des représailles...)
2. Par souci de gestion du temps : ne dépendre de personne, ne pas être soumis·es à des pressions pour obtenir des résultats, etc.
3. Par intérêt : il est vrai que les médias alternatifs tels que La Directa et El Salto ont joué (et jouent encore) un rôle fondamental dans tous les cas de policier·es infiltré·es démasqué·es, car ils permettent aux militant·es qui les découvrent de rester anonymes et parce qu'ils servent de porte-voix médiatique lorsqu'il s'agit de les dénoncer. Mais il se peut que nous ayons parfois des objectifs et des modes de fonctionnement différents, c'est pourquoi nous considérons qu'il est essentiel que ce groupe de recherche initial gère la temporalité et les informations.

Pourquoi devons-nous être des sujets politiques actif-ves dans l'enquête ?

La plupart des affaires sont déclenchées par des soupçons émanant de notre entourage. Nous pouvons et devons agir. Nous avons les moyens et la capacité d'enquêter sur ces soupçons en toute autonomie, en leur apportant le contexte politique approprié et en suivant toujours des intérêts militants uniquement. Nous savons que les infiltré·es non démasqué·es rejoignent d'autres collectifs et assemblées. Par conséquent, il est de notre responsabilité politique d'enquêter, de révéler la vérité et d'agir en cas de soupçons.

Avoir des soupçons ne suffit pas, car ils ne justifient jamais la propagation de rumeurs. Si les soupçons sont fondés, il incombe au groupe qui enquête de fournir des preuves solides à l'appui de ses affirmations. Nous devons éviter de porter des accusations infondées sans avoir mené une enquête approfondie. Ce comportement, sans les vérifications nécessaires, peut mener à la destruction de groupes et causer des dommages politiques et personnels irréparables.

Ce manuel fournit des informations, des schémas récurrents, des lignes directrices et des recommandations sur les problèmes que vous êtes susceptibles de rencontrer lors du lancement d'une enquête, ainsi que sur les mesures de sécurité à prendre pour prévenir les infiltrations. Une grande partie du texte est consacrée aux expériences de cas récents en Espagne et aux bonnes pratiques développées au cours de la dernière décennie au Royaume-Uni.

Les soupçons

Est-ce que tu as soupçons ?

Cela peut paraître un point étrange à soulever, mais se demander où et quand les soupçons ont commencé est un bon point de départ. On ne soupçonne pas quelqu'un·e sans raison, mais plutôt parce qu'il y a des raisons à ce malaise, un sentiment que quelque chose cloche.

En tant que militant·es, nous ne développons pas seulement des compétences théoriques et politiques, nous développons aussi notre intuition des personnes qui nous entourent. La plupart des soupçons naissent ainsi : peut-être un style vestimentaire qui détonne ou paraît forcé, l'impression que les convictions politiques d'une personne sont moins fortes qu'attendu, un manque de passion qui ne correspond pas aux actes, ou tout simplement le sentiment qu'il s'agit d'une personne étrange qui ne s'intègre pas vraiment. N'oublions pas que les mouvements de protestation attirent toutes sortes de personnalités et que les préoccupations à ce niveau ne suffiront jamais, et seront très probablement mal fondées. Mais il est utile d'identifier le moment où les préoccupations ont commencé.

Une autre forme de suspicion naît de l'analyse rétrospective de dossiers judiciaires, une fois qu'ils ont été examinés. Autrement dit, on peut se rendre compte, des mois ou des années plus tard, qu'un·e (ancien·ne) collègue correspond trop bien au profil, même s'il s'agissait d'un·e militante engagé·e ayant mené de nombreuses actions, y compris certaines illégales, et que, lorsqu'iel était votre collègue, vous auriez juré qu'iel n'était pas un·e infiltré·e.

Nous ajoutons une circonstance également très fréquente dans les affaires survenues en Espagne et au Royaume-Uni : le départ soudain, inattendu et inexplicable du/de la camarade (qui se révélera plus tard être un·e infiltré·e) de l'organisation, généralement sous prétexte de graves problèmes familiaux (maladie d'un proche) ou professionnels (changement d'emploi, mutation, etc.)

Quels que soient vos soupçons, ils constituent un point de départ valable. Mais il faut garder à l'esprit qu'il ne s'agit que d'un point de départ. Et comme nous l'avons répété et le répéterons tout au long de ce document, la coïncidence de plusieurs des schémas que nous décrivons ne prouve rien, et nombre d'entre eux sont très courants dans nos milieux. N'oublions pas que toutes leurs actions sont conçues pour se fondre dans la réalité et ne pas éveiller les soupçons ; ce sont donc des situations tout à fait normales.

L'important est de savoir comment agir une fois que vous avez des soupçons.

Soyez prêt-e à ce que le contraire soit prouvé

Si des doutes surgissent quant au comportement ou au passé d'une personne, cela ne signifie pas qu'elle est infiltrée. De nombreuses raisons légitimes peuvent expliquer qu'une personne dissimule son passé, agisse de manière imprévisible et/ou disparaisse subitement. Il est essentiel d'aborder la procédure avec un esprit ouvert et d'être prêt-e à ce que la réalité nous contredise.

Il est toujours préférable de disculper quelqu'un-e plutôt que de confirmer ses pires craintes. Abordez l'enquête en partant du principe qu'il vaut mieux obtenir un résultat positif et, par conséquent, vous tromper, plutôt que de présumer d'emblée le pire.

Commencer une enquête avec la ferme conviction qu'une personne est un infiltré, alors qu'en réalité elle ne l'est pas, vous conduira à tenter l'impossible : prouver quelque chose de faux, avec la dangereuse conséquence de détruire sa réputation. Parfois, il n'y a juste pas de preuves.

Préparez-vous à ne pas trouver de réponses

Le monde de l'infiltration policière est intrinsèquement secret, et tout est mis en œuvre pour qu'il le reste. Il n'existe pas de solution miracle. Les découvertes récentes d'infiltrés dans la police sont l'exception, non la règle. Plusieurs d'entre eux ont été découverts par hasard, grâce à des soupçons de leur entourage, des erreurs du système et des lacunes dans

leurs récits. Au Royaume-Uni, pendant des décennies, malgré des années d'enquêtes, aucune preuve tangible ni réponse claire n'ont été trouvées.

Le groupe de recherche

Notre expérience montre que les soupçons exprimés indépendamment par plusieurs personnes sont ceux qui méritent d'être pris en compte. C'est grâce à ces soupçons collectifs que nous pouvons former un groupe affinitaire pour mener l'enquête. Cette approche permet également d'éviter les situations où une seule personne parvient à convaincre les autres que de légers soupçons constituent une preuve irréfutable.

Au sein des groupes, un système de contrôle et d'équilibre s'établit généralement : une action ou une situation qui paraît suspecte à une personne peut trouver une explication naturelle lorsqu'une personne mieux informée sur la personne ou la situation l'explique.

Lorsqu'un groupe entame une enquête, il est important d'établir des directives dès le départ : à qui le groupe peut-il s'adresser à ce sujet ? Comment garantir la confidentialité et la discrétion ? Que fera-t-on si les soupçons sont confirmés ou infirmés ?

Enquêter sur la vie d'une personne que l'on considérerait comme un·e camarade militant·e ou un·e ami·e n'est jamais facile. C'est pourquoi il peut être utile d'intégrer au processus une personne de confiance, sans lien avec la personne soupçonnée, capable de guider le reste du groupe. Cette personne peut avoir différents rôles : veiller au bon déroulement du processus, aider une personne à gérer ses émotions en assumant une part de responsabilité, ou même contribuer à la clôture de l'enquête si elle n'aboutit pas.

Il est tout aussi important de remettre en question les hypothèses et d'examiner les preuves de manière critique, par exemple en aidant le groupe à éviter de surestimer le nombre de preuves disponibles et à se prémunir contre les conclusions hâtives.

Bien qu'il soit possible de mener ce processus individuellement, les personnes ayant mené des recherches seules ont constaté qu'elles auraient préféré être entourées d'un groupe.

Le burn-out

Malheureusement, le burn-out est fréquent dans ces situations. On en parle rarement, et on le traite encore moins correctement.

Cet épuisement est souvent associé à un sentiment de perte de contrôle, voire à une certaine obsession. Cela entraîne une perte de recul et une tendance à percevoir des menaces partout. La paranoïa est une manifestation courante qui peut mener à une véritable chasse aux sorcières contre quiconque aurait tenu des propos déplacés ou agi différemment.

Il existe une frontière ténue entre agir par instinct et réagir à la paranoïa. C'est une autre raison pour laquelle une démarche de groupe est généralement préférable : elle permet de reconnaître et de prendre en charge les symptômes du burn-out.

L'enquête

Comment enquêter sur des soupçons ?

1. Notez vos soupçons

C'est un petit pas, mais il ne faut pas le sous-estimer. Prendre le temps de noter les raisons de vos soupçons permet de mieux cerner et de clarifier ce qui vous inquiète. Cela aide également à cerner le fond de vos craintes et à les partager avec le groupe. Échangez vos connaissances et comparez vos points de vue.

Notez tout ce que vous savez sur la personne, notamment ce qui a initialement éveillé vos soupçons. L'objectif est d'avoir une vision aussi large que possible et d'y voir plus clair.

2. Évaluer les soupçons initiaux

La section suivante s'appuie sur des techniques utilisées depuis des années par la police. L'analyse des infiltrés·es découverts·es nous a permis d'élaborer ce document et de reconstituer une grande partie des schémas utilisés. L'étude de leurs méthodes a permis de synthétiser 17 questions fondamentales et d'autres données que nous exploitons.

Bien que ces questions et données puissent être utiles dans divers contextes, les réponses sont basées sur le mode opératoire de l'État espagnol dans des affaires mises au jour entre 2022 et 2024, ainsi que dans plusieurs affaires similaires au Royaume-Uni.

Vous pouvez appliquer ces questions et données à la personne que vous soupçonnez, ou les utiliser comme point de départ. Si un pourcentage élevé de ces questions s'applique à la personne, il est probable que les soupçons soient fondés, mais il est nécessaire d'approfondir l'enquête pour les confirmer.

3. Organiser les données

Au fur et à mesure de l'enquête, organisez clairement les informations (par exemple, par thème). Établissez des chronologies, des cartes, des listes de contacts, d'événements et de lieux où la personne aurait pu se trouver. Repérez les lacunes dans la chronologie des événements et dressez une liste des personnes susceptibles de la compléter. Il est essentiel de savoir précisément ce qu'on a et ce qui reste à explorer, surtout si vous travaillez en groupe.

Prenez le temps nécessaire pour recueillir et documenter les témoignages et identifier les personnes concernées. N'oubliez pas que certaines personnes ou certains groupes ne souhaitent pas que leur nom soit divulgué publiquement ni être associés à une infiltration, mais leurs informations sur les affaires peuvent être importantes et on doit essayer de les intégrer à l'enquête. Évaluez également la crédibilité des sources : certaines personnes peuvent avoir des ressentiments ou des préjugés qui influencent leurs souvenirs.

Surtout, conservez vos documents en lieu sûr ! Imaginez les conséquences désastreuses si l'on découvrait que la personne faisant l'objet de l'enquête n'était pas infiltrée, ou si ces informations parvenaient à la police et compromettaient l'enquête.

4. Confirmer ou infirmer les soupçons

Cette étape doit être rigoureuse : il faut examiner chaque aspect du récit de la personne, rechercher les indices et les incohérences. L'objectif est d'établir si l'identité qu'elle a présentée est réelle ou s'il s'agit, au contraire, d'un·e infiltré·e utilisant une fausse identité.

Il est très utile de consulter les profils d'infiltré·es déjà publiés afin d'avoir une idée des détails à rechercher. Mais n'oubliez pas que chaque cas est différent et que certains aspects sont plus importants que d'autres.

Il convient également de vérifier l'étendue de son existence en dehors du groupe auquel elle appartient, ainsi que la véracité de son parcours personnel et professionnel, etc. Vous pouvez tenter de confirmer son existence en

retracant son passé : a-t-elle réellement étudié dans les établissements mentionnés, travaillé aux endroits indiqués, etc.

La date de naissance est toujours une information importante, et dans nos cas, la fausse date coïncide généralement avec la vraie. Il faut également prendre en compte les récits de leur enfance, de leur famille, de leur travail, etc. Il n'est pas rare que les infiltrés utilisent des détails de leur vie « réelle » pour crédibiliser leur histoire, même si la valeur de ces détails est relative. Dans certains cas, ces bribes d'information se sont révélées décisives, tandis que dans d'autres, elles se sont avérées peu utiles. Il est très difficile de prédire ce qui sera important et ce qui ne le sera pas ; il est donc préférable de tout noter.

Il s'agit généralement d'un long processus d'élimination des possibilités. Il s'agit de déterminer si une personne est un « fantôme », quelqu'un qui semble exister, mais qui disparaît lorsqu'on tente d'enquêter sur son passé.

5. Contacter ou intégrer d'autres personnes au groupe

Lorsque vous estimez que vos soupçons nécessitent une confirmation, vous devrez probablement parler à d'autres personnes qui connaissaient la personne suspectée. Cette étape requiert beaucoup de tact : les personnes que vous contactez doivent être au courant des accords du groupe et comprendre la délicatesse de la situation.

Sachez que les personnes que vous contactez peuvent se mettre en colère, être sous le choc ou nier catégoriquement. Préparez-vous bien afin d'éviter que vos soupçons ne soient rejetés et que la réaction ne devienne incontrôlable, et aussi pour éviter que de simples soupçons n'entraînent la divulgation de preuves sans enquête approfondie.

Assurez-vous que les nouvelles personnes disposent de l'espace et du soutien nécessaires pour assimiler la nouvelle. À cette étape, vous devez clairement indiquer que l'enquête, pour le moment, n'en est qu'à ses débuts et qu'aucune conclusion n'a encore été tirée. Vous devez également insister sur les accords de confidentialité.

Il faut faire preuve de beaucoup de tact pour expliquer que l'on soupçonne quelqu'un qui pourrait être un ami proche, ou être en relation, avec

les personnes que l'on contacte pour obtenir plus d'informations. Chaque personne réagit différemment et on ne peut pas toujours prévoir comment la situation évoluera. Mais ce qui devrait nous distinguer de la police et de l'État, c'est le soin envers nos camarades, même en cas de divergences politiques. Il est important, à ce stade, de préparer le soutien dont vous et les autres pourriez avoir besoin.

Exprimez les besoins individuels au sein de votre groupe et tenez-vous mutuellement informé·es des actions de chacun·e.

Anticipez comment chacun·e va s'impliquer. Certain·es voudront participer à tous les aspects de l'enquête, d'autres craindront peut-être que l'enquête ne soit qu'un « problème isolé » qui relègue au second plan leurs autres activités politiques, et seront donc juste intéressé·es par les décisions prises. Par ailleurs, il convient d'être attentif·ve à certains points, comme l'équilibre entre des besoins divergents (par exemple, le respect de la vie privée et le désir d'agir) et le risque de burn-out.

Résultats de l'enquête

Il est peu probable que les recherches aboutissent à des résultats définitifs. La certitude absolue concernant les policier·es infiltré·es n'a été atteinte que lorsque leur véritable identité a été découverte. Dans certains cas, cette découverte a été rendue possible par la négligence et les erreurs de l'agent·e infiltré·e concerné·e, comme dans le cas de Dani, qui a remis une clé USB à un·e autre militant·e en pensant avoir effacé les informations qu'elle contenait. Ils ont ainsi pu récupérer des photos de lui en uniforme à l'école de police d'Ávila, des photos avec ses collègues, etc. Dans d'autres cas, la capacité du groupe à exploiter toutes les pistes et à mener des investigations approfondies a permis de révéler leur identité.

Vous trouverez ci-dessous la liste des résultats possibles des enquêtes.

1. Il est prouvé qu'il ne s'agit pas d'un·e infiltré·e

Dans le meilleur des cas, nous pourrions dissiper les soupçons pesant sur la personne concernée. Toutefois, il ne suffit pas d'arriver à cette conclusion et de considérer l'affaire comme close. Nous devons communiquer nos

conclusions à toutes les personnes avec lesquelles la question a été abordée. Nous insistons sur le fait que nous ne pouvons pas nuire à la réputation d'une personne par des insinuations ou en laissant perdurer des rumeurs. Il faudra également décider s'il convient ou non d'informer la personne faisant l'objet de l'enquête.

Pour certaines, cela impliquera un degré de transparence qu'il faudra évaluer, tandis que d'autres pourraient très mal le prendre. D'autres groupes ont tout simplement décidé de ne pas mentionner l'enquête, ce qui risque d'alimenter la polémique.

Selon l'ampleur des soupçons au sein des gens, la question pourrait ressurgir.

N'oubliez pas que si les éléments recueillis tombent entre de mauvaises mains, ces informations pourraient être utilisées contre la personne faisant l'objet de l'enquête. Par conséquent, si les soupçons s'avèrent infondés, détruisez les informations recueillies.

2. Vous n'êtes pas certain-es

Le monde de l'infiltration policière, des informateurices, des mouchard·es et des espions privés est opaque par nature. Il est géré par des structures étatiques dotées de professionnels et de mécanismes qui mettent tout en œuvre pour dissimuler les activités et créer des couvertures. Nombre d'entre nous peuvent avoir des raisons légitimes de ne pas toujours être totalement transparent·es sur leur passé ou leur histoire personnelle. Si l'on ajoute à cela le fait que nos mouvements politiques ont de plus en plus intériorisé une culture de la sécurité et du respect de la vie privée d'autrui, nous nous trouvons dans une situation où il est assez difficile de reconnaître un·e flic infiltré·e.

Si vous soupçonnez une personne qui est ou a été membre de vos assemblées ou collectifs, vous devez être conscient·es qu'il y a de fortes chances que vous ne sachiez jamais si ces soupçons sont ou étaient infondés.

Il est possible que vous vous concentriez sur la mauvaise piste : le problème vient peut-être d'une autre personne du groupe (qui répand peut-être des rumeurs pour brouiller les pistes), ou bien les membres du groupe sont négligent·es en matière de sécurité, ou encore le groupe est soumis à une

surveillance technologique. Dans tous ces cas, il est peut-être préférable de mettre de côté les soupçons pour le moment. Vous pouvez aborder le problème sous d'autres angles : examinez les activités de votre collectif ou assemblée et les risques liés à ces activités, ou encore si les fuites vous empêchent de poursuivre votre action politique selon les méthodes choisies.

Nous vous suggérons, pour gérer au mieux cette situation, d'être attentif·ves aux besoins de sécurité et de prendre toutes les précautions possibles à cet égard. Engagez un débat ouvert et honnête sur les menaces potentielles qui pèsent sur votre projet politique et sur les mesures à prendre pour les contrer.

Dans bien des situations, vous ne serez jamais sûr·es à 100 % qu'une personne soit infiltrée. Vous vous retrouvez alors face à la difficile décision de savoir quoi faire ensuite. Par exemple, dans le cadre de l'enquête publique sur les opérations d'infiltration policière au Royaume-Uni, l'Undercover Research Group et d'autres groupes ont rendu publiques des informations sur des infiltré·es. Malgré l'absence de preuves définitives, iels estimaient disposer d'indices suffisants pour confirmer leur implication. Dans ces cas précis, leurs légers doutes les ont conduits à limiter les informations publiées : iels ont décidé de ne pas diffuser de photos ni de noms complets.

En Espagne, des cas similaires existent, mais il a été décidé pour l'instant de ne pas les publier tant que des preuves définitives ne seront pas disponibles. On pourrait citer l'exemple de Marian, exclue de l'association « Mères Contre la Répression » en 2021, mais dont la véritable identité n'a pu être établie avec certitude qu'en 2024.

3. Si vous avez raison...

Si vous avez trouvé des preuves irréfutables, ou des preuves circonstanciées si importantes qu'elles ne peuvent être ignorées, vous devrez réfléchir attentivement aux prochaines étapes. Il est presque toujours judicieux de rendre l'affaire publique, car la plupart des infiltré·es sont actif·ves, ou pourraient l'être à nouveau, dans davantage de territoires et de mouvements qu'on ne le pense. Ces groupes peuvent également être affectés et doivent être informés de l'affaire.

Rendre l'information publique exige de la délicatesse. Voici quelques étapes à suivre :

1. Avertissez au préalable les personnes qui ont été en contact avec l'infiltré.e. Cela ne sera peut-être pas toujours possible, mais il est important de faire un effort en ce sens. Il est terrible de découvrir qu'un.e ancien.ne collègue, partenaire ou ami.e était un.e flic infiltré.e en voyant sa photo sur Internet ou dans les médias.
2. Veillez à préserver l'anonymat de chacun.e et assurez-vous que toutes les personnes ayant connu l'infiltré soient conscientes de la nécessité de ne pas divulguer d'informations personnelles sans autorisation, telles que les véritables noms des personnes impliquées (ceci est particulièrement important pour les personnes ayant eu des liens étroits, quels qu'ils soient, avec les infiltré.es).
3. Rassemblez tous les éléments de preuve et, si possible, collaborez avec des médias alternatifs comme La Directa ou El Salto afin qu'ils les publient et leur donnent une couverture médiatique. Assurez-vous d'être en contact avec des journalistes qui comprennent vos besoins et l'impact émotionnel que ce genre d'affaires peut avoir, surtout si certaines personnes ont eu des liens étroits avec l'infiltré.e. Cela concerne notamment la gestion de la temporalité, le contenu de la publication, etc. Il est également conseillé de fournir un maximum de détails sur les activités auxquelles l'infiltré.e a participé, ainsi que sur son parcours depuis son infiltration, afin que d'autres groupes et personnes puissent les contextualiser : les souvenirs des noms et des visages peuvent s'estomper. Ainsi, nous pouvons aider les autres à savoir de qui iels parlent et à identifier des points communs avec d'autres cas pas encore investigués.
4. La gestion de ce processus au sein du groupe est essentielle. Des outils de soutien doivent être préparés pour les personnes les plus touchées par les conséquences. D'après notre expérience, le soutien de centres spécialisés dans la prise en charge des victimes de violences politiques, d'abus et de torture, comme Sira, s'est avéré indispensable.
5. Il faut décourager autant que possible les réponses du type « Je le savais déjà ». Elles ne sont jamais utiles, surtout pas pour les personnes concernées. N'oubliez pas qu'elles peuvent encore souffrir

de sentiments de culpabilité, de dégoût de soi, etc., et que ces difficultés peuvent mettre des années à se résoudre. De plus, ces réponses reflètent la peur, l'insécurité et le refus d'accepter la situation. Si ces personnes « savaient déjà » à l'époque mais n'ont ni parlé, ni agi, elles ne sont pas du tout solidaires.

Conséquences et enseignements tirés

Que faire si vous découvrez la présence d'un-e infiltré-e parmi vous ?

De manière générale, la discrétion est de mise. Dans ce genre de situation, il existe non seulement un risque de propagation de la paranoïa, mais aussi le risque que la personne concernée découvre les soupçons qui pèsent sur elle. Si cela se produit, elle effacera probablement ses traces et disparaîtra avant que vous puissiez la confronter.

La plupart des neuf cas présentés ici ont été découverts alors que l'infiltration touchait à sa fin. Ces dernières ne résidaient plus dans les villes infiltrées, mais laissaient toujours la porte ouverte à un retour, maintenant un contact virtuel par messages et appels.

N'oubliez pas que toute enquête, quel qu'en soit le résultat, peut fragiliser les liens de confiance au sein du groupe. En particulier après une révélation publique, cela peut poser problème si certains membres se sentent exclus du processus et sont en colère de ne pas avoir eu leur mot à dire dans les décisions.

Une fois l'enquête terminée (et, rappelons-le, une certitude absolue n'est pas toujours possible), votre groupe devra peut-être déployer des efforts considérables pour rétablir la confiance entre ses membres.

Un-e infiltré-e nouvellement découverte peut causer un préjudice personnel important lors de sa fuite. L'impact d'une telle découverte peut diviser les groupes si nous ne disposons pas des preuves nécessaires pour justifier l'enquête. En l'absence de preuves complètes, l'infiltré-e pourrait également tenter de retourner le mouvement, d'autres personnes ou organisations contre le groupe enquêteur, ou encore profiter de sa fuite pour semer la discorde et provoquer des conflits internes.

Soutien mutuel

Enquêter sur un·e infiltré·e et le démasquer a un impact émotionnel profond. L'État, par exemple, apporte un soutien psychologique aux flics infiltrés·es, et nous devons être conscient·es de ce qu'une enquête peut impliquer.

Vous devez veiller, à toutes les étapes du processus, à prendre en compte les besoins émotionnels des personnes affectées, ainsi que ceux du groupe enquêteur, même si, dans notre cas, nous étions les mêmes personnes.

Leçons tirées de l'accompagnement émotionnel pendant la phase d'enquête

Lorsqu'on enquête sur des infiltrés·es, la confiance en soi et en l'image que l'on renvoie est souvent l'une des premières choses à disparaître. L'impact personnel d'une enquête est souvent sous-estimé.

En nous unissant, nous pouvons créer des espaces de rencontre et de soutien mutuel, en partageant nos expériences et nos idées politiques. C'est l'une de nos plus grandes forces. Il est important de savoir que chacune réagit différemment. Les réactions dépendent de la situation de chacune au moment des faits et de sa relation avec l'infiltré·e.

Les personnes très proches de l'infiltré·e ont souvent du mal à accepter la tromperie et peuvent mettre du temps à comprendre ce qui s'est passé. Pendant l'enquête, il est important d'en tenir compte et de présenter les informations et les preuves en personne pour aider les personnes concernées à assimiler la nouvelle.

Ne prenez pas de décisions précipitées : les personnes doivent sentir que leurs besoins sont pris en compte et doivent donc avoir la possibilité de les exprimer.

Essayez de mettre de côté les vieilles querelles personnelles et politiques qui pourraient nuire à l'objectivité de l'enquête.

Chacun·e gère la situation au mieux, et nous pensons qu'il est important de respecter les souhaits et les préférences de chacun·e. Certain·es préféreront

ne rien savoir, d'autres auront peut-être déjà trop de soucis ou de problèmes dans leur vie pour s'occuper de cette question. Une fois l'enquête terminée et les résultats présentés au collectif ou à l'assemblée, un malaise pourrait apparaître chez ceux qui n'ont pas été invité·es à y participer. Si la situation n'est pas gérée avec tact, elle peut devenir délicate.

Paranoïa

Le fait de soupçonner que l'on partage des espaces, des rassemblements, des collectifs et/ou sa vie avec un·e flic infiltré·e peut engendrer des peurs et de la paranoïa. Parmi les symptômes courants, on peut citer le fait de voir des espions à chaque coin de rue ou le fait de pointer du doigt toute personne ayant eu un comportement légèrement suspect. Il est important de rester vigilant·e. De nombreux facteurs peuvent nous influencer, mais il est crucial de ne pas se laisser emporter par ses peurs et de s'efforcer de mener une enquête sérieuse. La paranoïa est contre-productive et ne fait que perturber le processus.

Si nous partageons des espaces et des collectifs avec des personnes méfiantes, voire paranoïaques, il est essentiel qu'elles se sentent écoutées et comprises. Demandez-leur délicatement ce qu'elles pensent ou craignent ; écoutez-les sincèrement mais avec prudence ; abordez tout désaccord avec respect et soyez ouvert·es à l'idée qu'il peut s'agir non pas de paranoïa, mais de préoccupations sérieuses.

La paranoïa peut aussi se dissimuler sous le masque de la « sensibilité à la sécurité ». La sécurité vise à réduire les risques à un niveau acceptable pour pouvoir poursuivre nos activités. La paranoïa survient lorsque la situation nous échappe et nous paralyse, alimentée par la peur généralisée d'un État et de forces de police apparemment invincibles.

Les questions que nous proposons contribuent à atténuer cette paranoïa grâce à une recherche concrète et un accompagnement personnalisé. S'interroger sur nos connaissances, nos craintes et se concentrer sur des données réelles permet généralement de démasquer les infiltrés grâce à des informations objectives, sans pour autant se laisser guider par nos peurs. Il s'agit de minimiser les risques afin de poursuivre notre activité politique.

L'enjeu est d'analyser la nature de votre collectif ou assemblée, son degré d'ouverture ou de fermeture souhaité, ses objectifs et, sur la base de cette analyse, d'établir des protocoles de sécurité adaptés, dans lesquels chacune se sente à l'aise.

Réflexions finales

Paradoxalement, une enquête bien menée peut être source d'inspiration et de force, même si la découverte d'un·e infiltré·e est, tout au moins, désagréable. Le contenu de ce manuel est issu de plusieurs enquêtes de ce type et de leurs participant·es. Dans certains cas, les groupes en sont ressortis plus forts, bien que le chemin parcouru, et encore en cours, soit souvent semé d'embûches.

En rédigeant ce document, notre intention n'est pas d'encourager la paranoïa, mais de la réduire. Les accusations sont souvent fondées sur des rumeurs et des spéculations qui ne font que servir nos ennemis. Nous avons cherché à proposer des outils et des techniques qui vous permettront de mener des enquêtes approfondies afin de mettre fin aux rumeurs et aux mauvaises pratiques, et de vous renforcer par la même occasion.

Malgré toute la violence avec laquelle la police et l'État attaquent la classe ouvrière organisée, et les profonds dommages que cela cause, nous ne sommes pas anéanti·es. Céder au fatalisme et croire à notre impuissance leur donne le pouvoir de gagner. Il reste encore beaucoup à faire, de nombreux horizons à conquérir et de nombreux combats à mener.

Les tactiques évolueront, s'adapteront à la réalité du terrain au fur et à mesure que nous trouverons des solutions, mais l'essentiel réside dans ce qui nous a motivé à nous engager dans la lutte politique et dans les objectifs d'émancipation que nous poursuivons.

Nous savons désormais que le recours à des infiltré·es a eu des effets secondaires inattendus, comme le dépôt de plaintes ou une aide indirecte à certaines actions. Nous avons connaissance de cas où la présence d'un·e flic infiltré·e a permis de protéger des militant·es, car l'agent·e ne pouvait agir sur la base de certaines informations par crainte d'être découvert·e ou

parce qu'il était ellui-même poursuivi en justice sous sa fausse identité de militant·e.

Enfin, une question qui nous est souvent posée est la suivante : comment attirer de nouvelles personnes dans nos organisations ? Comment concilier ouverture et sécurité ? Comme nous l'avons déjà dit, il n'y a pas de réponse unique. Chaque collectif a ses propres besoins et priorités. L'important est de créer, dès le départ, une culture qui réponde aux ambitions de l'organisation et qui s'y tienne. N'ayez pas peur de poser des questions, mais soyez honnêtes quant à vos motivations. Si vous estimez avoir besoin d'un niveau de sécurité ou de confidentialité plus élevé, identifiez les menaces spécifiques auxquelles vous êtes confronté·es et élaborer un plan pour les contrer afin de minimiser les risques. La sécurité absolue n'existe pas, mais il est toujours possible de trouver des solutions.

L'État peut investir massivement pour tenter de nous arrêter, mais des milliers d'actions ont été menées, de nombreuses organisations prennent des précautions et fonctionnent avec succès, ce qui prouve clairement que nous pouvons les déjouer si nous prenons la situation au sérieux.

Matériel de recherche

Liens pour chaque cas

Avant de commencer cette section, nous tenons à souligner l'importance cruciale de lire tous les articles de presse relatifs aux affaires mises au jour. Nous avons pu en découvrir plusieurs précisément après avoir lu les premiers articles, en repérant des points communs et en constatant que nombre d'entre eux correspondaient aux personnes suspectées. Afin de centraliser ces informations, nous avons répertorié les liens qui vous mènent directement aux articles (en espagnol et en catalan).

Tous les liens sont disponibles ici.¹

- Carlos Pérez Moreno: elsaltodiario.com/policia/policia-infiltrado-movimientos-sociales-madrid-juancar
- María Ángeles Gómez Armendáriz: elsaltodiario.com/policia/marta-estupa-dos-decadas-infiltrada-movimientos-sociales
- Ignacio José Enseñat Guerra: directa.cat/un-agent-de-la-policia-espanyola-sinfiltra-a-lesguerra-independentista-i-al-moviment-pel-dret-a-lhabitatge
- Daniel Hermoso Pérez: directa.cat/dani-el-segon-talp-destat-per-espiar-lactivisme
- María Victoria Canillas Sánchez: elsaltodiario.com/policia/identifican-una-agente-policia-infiltrada-movimientos-sociales-madrid
- Ramón Muñoz Fernández: directa.cat/un-talp-policial-en-lactivisme-de-valencia
- Sergio Gigirey Amado: elsaltodiario.com/policia/seis-anos-infiltrado-movimientos-sociales-madrilenos

¹<https://notrace.how/resources/fr/read/manuel-pour-demasquer-un-e-flic-infiltre-e.html#header-liens-pour-chaque-cas>

- Lucía Rodríguez de Ves: eldiario.es/politica/policia-espio-colectivos-sociales-madrilenos-durante-tres-anos-agente-infiltrada_1_11312665.html
- María Isern Torres: directa.cat/una-policia-sinfiltra-tres-anys-en-els-moviments-populars-de-girona

Les 17 questions que nous abordons

1. Absence de passé ? Manque de racines ?

Généralement, les infiltré·es ont peu de souvenirs. Ils ont souvent une « histoire » : leur lieu d'origine et les raisons de leur départ. Les détails sont généralement rares, et il y a très peu de points communs entre leur monde d'avant et leur monde militant. Il est rare de croiser des ami·es ou de voir des photos de leur « vie d'avant », même s'ils en parlent ou si le suspect dit qu'il va les revoir. Ces identités étant créées spécifiquement pour ces infiltrations, ils n'ont pas de passé et nous n'en trouverons aucune trace dans les archives ni sur Internet (à l'exception de ce qu'ils ont pu faire dans le cadre de l'infiltration en cours, comme des inscriptions à des compétitions sportives ou à l'université).

Dans la grande majorité des cas sur lesquels ce texte est basé, la ville d'origine de l'infiltré·e n'était pas la même que celle qu'il a infiltrée. Nous supposons que c'était pour éviter qu'ils soient reconnus ou que leur passé soit plus facilement vérifié (Sergio était de Santiago et a infiltré Madrid, Dani était de Majorque et a fait de même à Barcelone, María était également de Majorque et a infiltré Gérone, etc.) Le cas de Marian serait l'exception, car elle était originaire d'Aranjuez et y menait sa double vie, réelle et fictive.

Ils justifient généralement leur déménagement dans une autre ville par des raisons professionnelles ou d'études (ce qui est courant, la grande majorité des gens le font pour cette raison).

Attention : Dans le cas de Gérone, il a été confirmé que María a présenté des membres de sa famille et des ami·es (qui n'étaient pas des agents de l'État) aux activistes dans les zones qu'elle infiltrait. Nous supposons que

cela a été fait sous prétexte de renforcer son récit et ainsi d'instaurer une plus grande confiance dans le milieu où elle opérait. Qui soupçonnerait un·e ami·e/activiste/partenaire si l'on connaît sa mère et ses amis ? C'est pourquoi il est important de se souvenir des coordonnées de ces personnes, adresses, etc., pour les besoins de l'enquête.

2. Leurs idées politiques sont-elles quasi inexistantes ou sous-développées ?

Dans la plupart des cas, les infiltré·es ont très peu à dire sur la politique du mouvement qu'iels infiltrent. Bien qu'iels manifestent un intérêt pour les autres, leur contribution est minime et iels évitent généralement ces débats ou s'en distancient. En revanche, ce sont des « militant·es modèles » quant à leur implication dans la logistique, la gestion des finances, la participation aux assemblées, aux actions, etc.

Lorsqu'iels manifestent un intérêt, celui-ci reste superficiel, voire relève d'une écoute active visant à apprendre, et les ouvrages et documents de référence qu'iels possèdent sont des ouvrages de vulgarisation classiques, peu approfondis.

Attention : Ce constat peut s'appliquer à de nombreuses personnes au sein du mouvement en général, mais dans certains milieux, cette superficialité est frappante.

3. Quelqu'un·e a-t-iel rencontré sa famille ?

Certaines personnes infiltrées n'évoquent jamais leur famille, tandis que d'autres le font fréquemment. Cependant, les occasions de les rencontrer ne se présentent jamais ; il y a toujours des excuses. Les infiltré·es peuvent montrer des photos et d'autres documents indiquant l'existence de prétendus membres de leur famille, et affirmer entretenir des relations étroites avec elle.

D'autres inventent des histoires de relations abusives (et s'en servent pour gagner votre confiance), mais tiennent des propos incohérents sur la façon dont iels vont les rencontrer. Parfois, des crises familiales, comme la maladie grave d'un parent, servent de prétexte à de longues absences.

Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises dans ce manuel, il existe des schémas communs, mais aussi des exceptions. Dans ce cas précis, l'agente infiltrée à Gérone a présenté sa véritable famille et ses amies à son partenaire ; elle a même donné le vrai nom et la profession de son amie et de sa mère, et l'a emmené à la maison où elle vivait réellement avec sa mère. Mais leur rencontre ne s'est pas limitée à une seule occasion : la mère de la flic infiltrée a joué un rôle actif tout au long de l'opération, par téléphone et appels vidéo quotidiens.

De plus, même sans contact avec leur environnement habituel, certaines références familiales évoquées lors de l'infiltration pourraient correspondre à des situations réelles. Par exemple, Sergio a mentionné avoir un frère aîné pompier à Santiago, ce qui était exact.

4. Leur travail ou leur vie « personnelle » les oblige-t-ils à s'absenter pendant de longues périodes ou de nombreuses périodes courtes ?

Il semble que de nombreuses personnes infiltrées occupent des « emplois » qui les contraignent à s'absenter pendant de longues périodes, jusqu'à plusieurs semaines d'affilée (généralement en été). Ces absences, professionnelles ou personnelles, leur permettent de gagner de l'argent (par exemple, Sergio, lorsqu'il se rendait en Galice pour voir sa famille, prétendait à son retour que sa grand-mère lui avait donné 500 euros, ce qui lui permettait de justifier une période de chômage ; María, quant à elle, s'absentait souvent l'été en prétextant travailler intensivement dans un club nautique à Majorque pour subvenir à ses besoins).

5. Leur domicile semblait-elle inhabitée ?

Un thème récurrent était le caractère peu accueillant, voire inhabité, de leurs domiciles, malgré quelques exceptions. Certains objets étaient disposés de manière orchestrée, comme pour symboliser un engagement de « militant politique ». L'absence de toute « touche personnelle » et de biens matériels était également flagrante. L'exemple de Carlos est éloquent : sa maison était quasiment dépourvue de décoration, donnant l'impression d'être

inhabitée, et l'eau du robinet était brunâtre. De même, celui de María, qui a vécu trois ans dans un appartement touristique sans changer une seule photo, un appartement transformé en location classique en raison de la baisse du tourisme liée à la COVID-19.

Les maisons qu'ils habitent, ou qu'ils prétendent habiter, bénéficient toujours d'un facteur « chanceux » pour y accéder : c'est l'appartement « de leur oncle », « d'une amie de leur mère », « leur patron leur loue un appartement à un prix modique », etc.

Il arrive cependant que l'infiltré·e ne se rende jamais dans l'appartement où iel est censé vivre, ni ne le montre à personne.

Si vous connaissez l'adresse exacte, c'est une piste intéressante à explorer, en commençant par obtenir le titre de propriété.

6. Comment se sont-iels impliqué-es dans l'organisation ou ses cercles ?

Nous faisons référence au premier contact ou à la première expérience évoquée par l'infiltré·e lorsqu'iel rejoint le collectif politique. Dans la plupart des cas, iel a participé à des activités dans des espaces ouverts à contenu politique limité : banques alimentaires, salles de sport associatives, clubs de lecture féministes... Cela constitue une forme de « preuve » lorsqu'il s'agit de s'engager dans un espace plus politisé. Cela inspire généralement plus confiance que de dire qu'on n'a jamais rien fréquenté. Il est essentiel de préciser le moment et le lieu exacts de cette première expérience.

7. Possèdent-iels des compétences de conduite exceptionnelles, sont-iels titulaires de tous les permis de conduire ?

On dit souvent des infiltré·es qu'ils ont des compétences de conduite supérieures à la moyenne, ce qui n'est pas surprenant compte tenu des exigences pour devenir agent·e de police.

Remarque : Cette question est particulièrement pertinente dans le contexte britannique, où les infiltré·es étaient des agent·es ayant une longue

expérience au sein des forces de police, où ces compétences de conduite sont acquises. Dans notre contexte actuel, les infiltré·es ont un profil différent (agent·es récemment diplômé·es) et, par conséquent, iels peuvent ne pas posséder ces compétences, même si, sous leur véritable identité, iels sont au moins titulaires d'un permis de conduire, car c'est une condition requise pour l'examen national de police. Sergio, par exemple, possédait tous les permis de conduire, ce qui lui a permis d'effectuer de nombreuses tâches logistiques nécessitant la conduite de camions ou de fourgonnettes.

8. Quel est leur caractère ?

Le charme, la convivialité et la bienveillance des infiltré·es sont souvent soulignés. Iels sont perçu·es comme prêt·es à tout pour aider. Très conciliant·es, iels fuient toute controverse (la leur ou celle d'autrui).

La plupart sont très empathiques et abordables, et font preuve d'une grande audace pour comprendre et gérer les émotions, les conflits et les crises personnelles de leur entourage. Iels proposent généralement une écoute attentive et un soutien émotionnel, toujours avec discrétion, sans jamais empiéter sur la vie privée d'autrui.

Cela ne signifie pas pour autant qu'iels ne peuvent pas, dans certaines situations conflictuelles, adopter d'autres stratégies, conformément aux recommandations de leurs supérieurs.

9. Ont-iels des problèmes d'argent ?

Iels sont souvent disposé·es à aider financièrement les autres, par exemple en ne demandant pas d'argent pour l'essence ou en offrant des tournées de nourriture et de boissons. Parfois, iels prétendent que leurs dépenses sont déjà prises en charge d'une manière ou d'une autre, par exemple par leur travail.

Iels ne sont pas forcément ostentatoires ; iels peuvent même se plaindre de leur situation financière ou sembler devoir faire attention à leurs dépenses pour ne pas se faire remarquer, mais iels semblent toujours avoir accès à l'argent.

10. Les relations sont-elles centrées sur des personnes clés ou sur leur entourage ?

Il est fréquent qu'après leur intégration à un groupe, les individus « ciblent » des personnes clés et se lient étroitement à elles, tant sur le plan personnel que par leur militantisme. De ce fait, iels sont souvent perçus de l'extérieur comme le bras droit de X, ce qui s'avère utile, outre le fait de se rapprocher de leur objectif d'obtention d'informations, pour apaiser d'éventuels soupçons ou pour gagner en crédibilité au sein de l'organisation.

11. Avez-vous détecté quelque chose d'étrange ou de contradictoire ?

Au cours de nos investigations, nous avons relevé plusieurs particularités qui méritent d'être prises en compte :

- Des documents avec des noms différents de celui que nous connaissons (parfois, cela s'explique facilement et ce n'est pas toujours injustifié).
- Leurs vrais réseaux sociaux : Mavi a été découverte en partie grâce à cela. Elle prétendait avoir fréquenté une école de ballet à Grenade et le nom qu'elle a donné correspondait à un nom d'Almeria, sa véritable ville d'origine. Ses véritables réseaux sociaux ont été retrouvés et les noms de famille réel et fictif ne correspondaient pas. María avait expliqué qu'elle proposait ses services de garde de chiens via une application dédiée. Ce profil existait bel et bien et a permis de corroborer son adresse réelle, ce qui a ensuite permis de révéler son identité.
- L'absence des compétences qu'iels prétendent posséder, notamment si elles sont liées à leur emploi supposé. Ou encore, ne pas en savoir assez sur un sujet qui les passionnent pourtant. Par exemple, Ramón et Mavi ont déclaré n'avoir jamais pratiqué d'arts martiaux et pourtant, dès leurs premiers cours, iels ont attiré l'attention précisément parce qu'il était évident qu'iels en avaient des connaissances.
- Iels réagissent à des situations imprévues d'une manière qui indique un entraînement préalable. Il a été prouvé que les infiltrés disposent d'une équipe derrière eux 24 heures sur 24 qui les surveille grâce aux

microphones de leurs appareils électroniques (montres, téléphones portables, ordinateurs, etc.) Il y a eu des situations où régnait un bruit important à l'endroit où se trouvaient l'infiltré·e et son équipe : ne pouvant savoir ce qui se passait, l'équipe alertait la patrouille de police la plus proche qui venait voir ce qui se passait sous prétexte d'un « contrôle de routine » afin de ne pas éveiller les soupçons. De plus, dans plusieurs cas, il a été vérifié que certains appartements du même immeuble que ceux des infiltrés·es étaient occupés par des policier·es, et que, lorsque ce n'était pas le cas, un commissariat de police nationale se trouvait à proximité.

- Iels réagissent avec une inquiétude excessive, quoique dissimulée, face à la perte de contrôle de l'information ou à l'incertitude liée aux situations imprévues, aux changements de dernière minute, aux plans improvisés, etc. Nombre d'entre nous peuvent comprendre cette nervosité face à la perte de contrôle, mais il convient d'en tenir compte lors de l'enquête.
- Un détail qui a attiré l'attention des camarades militant·es de Ramón à Valence, compte tenu de son profil militant, était qu'il s'épilait les sourcils.

12. Y a-t-il eu des affaires judiciaires étranges ou un manque d'intérêt de la part de la police ?

Il arrive que dans le cadre d'affaires judiciaires, les poursuites contre des personnes infiltrées soient inexplicablement abandonnées. Dans le cas de Sergio, nous savons que cela s'est produit à au moins deux reprises, et une autre fois dans celui de Carlos. Trois plaintes que nous n'avons jamais reçues et pour lesquelles, curieusement, nous n'avons pas accès au document justifiant la clôture de l'affaire. Il se peut aussi que la police se soit notablement désintéressée d'une organisation pendant la période où l'infiltré·e en faisait partie, ou que des personnes n'aient pas été arrêtées alors qu'il semblait évident qu'elles auraient dû l'être. Nous savons maintenant que les responsables de l'infiltration ont parfois fermé les yeux sur des actions illégales et se sont distanciés de ces actions afin d'éviter d'avoir à procéder à des arrestations.

Attention : L'inverse est également possible.

13. Ont-iels soudainement disparu et évité tout contact ? (déconnexion/exfiltration)

Cette question pourrait faire l'objet d'une section à part entière, car la « stratégie de sortie » ou « l'exfiltration » est un aspect essentiel de l'opération pour ceux qui enquêtent sur une possible infiltration policière. Dans tous les cas connus, les infiltrés ont exercé leurs fonctions pendant plusieurs années (certains sont restés moins longtemps car ils ont été identifiés, comme Mavi, et d'autres plus longtemps, comme Sergio, qui est resté 7 ans, ou Marian, jusqu'à l'âge de 35 ans), puis ils sont parties relativement brusquement (ils trouvent un emploi, un proche tombe gravement malade, etc.)

Il est révélateur de constater la récurrence de deux stratégies, parfois combinées :

- Changement d'emploi.
- Un membre de la famille gravement malade. (Plusieurs cas ont été recensés. Par exemple, María a déclaré que son père était atteint d'un cancer très grave, malgré un pronostic de guérison possible. Cette situation, outre le fait de renforcer l'empathie envers des militantes, a servi à un retrait progressif du milieu.)

Et surtout, ils disparaissent complètement de leur vie militante. Quant à leur vie sociale, ils conservent un contact isolé, presque toujours en ligne. Par exemple, Carlos et Sergio ont continué à utiliser le numéro de téléphone de leur fausse identité, même plusieurs mois, voire deux ans, après leur « déconnexion ». María, en revanche, a maintenu un contact en ligne plus intense. Nous comprenons qu'il s'agit de conserver un lien avec les milieux infiltrés, au cas où ils auraient besoin d'y retourner.

Dans cette section, deux points essentiels méritent une attention particulière :

- **Relais et mouvements :** Dans plusieurs cas, nous avons constaté des relais entre les infiltrés. Par exemple, Carlos et Lucía ont pris la place laissée vacante par Sergio lorsqu'il a quitté les deux organisations

auxquelles il appartenait. Nous savons également que, dans d'autres cas, un·e autre infiltré·e leur a ouvert la voie, bien que nous ne soyons pas encore en mesure d'en parler. Concernant les mouvements, il est important de noter qu'ils peuvent se déplacer, même s'ils ont été expulsés pour suspicion, mais que cela n'a pas été rendu public. À titre d'exemple, citons le déplacement de Carlos à Vallecas, suite à la dissolution du collectif de jeunes qu'il avait infiltré. Ou encore celui d'Ignacio José et de Ramón, qui participaient simultanément à plusieurs organisations et occupaient différents espaces.

- **Réactions après la découverte :** Bien que cela puisse paraître évident, aucun·e des infiltré·es découvert·es n'a reconnu avoir été infiltré·e. Ni auprès de la presse qui les a contacté·es avant la publication des articles, ni auprès de leurs « collègues » et « ami·es » dans toutes sortes de situations. Ils ont nié les faits malgré des preuves accablantes, comme des photos et des vidéos les montrant en uniforme de police. Nous supposons qu'ils agissent conformément au protocole policier, ce qui, si cela est possible, ne fait qu'aggraver la situation. La seule exception est le cas de María, qui a admis lors d'un appel vidéo être policière et a expliqué comment un commissariat l'avait contactée pour travailler comme infiltrée après son assermentation. Elle a également reconnu la présence d'autres policier·es en civil dans des villes comme Malaga, Salamanque et Grenade.

14. Réseaux sociaux

Un autre schéma récurrent que nous avons observé est que les infiltré·es créent des profils sur des réseaux sociaux peu de temps avant de commencer leur infiltration. Lors d'une enquête sur une personne suspectée, l'analyse de ses réseaux sociaux est cruciale. Outre la date de création des comptes, il est important d'examiner le nombre d'abonné·es et d'ami·es, car il est rare qu'une personne n'ait que des contacts récents et aucun ami·e de son passé (ce qui rejoint la notion d'absence d'attaches évoquée dans la question 1). On peut même observer sur Instagram le nombre de fois où la personne a changé de nom d'utilisatrice.

Bien entendu, et comme pour tout schéma récurrent, une personne non infiltrée peut avoir de très bonnes raisons de ne pas avoir de réseaux sociaux

jusqu'à présent et d'en avoir créé de nouveaux, ou d'avoir rompu avec son passé et de ne plus entretenir de relations avec ses anciennes amies... Il s'agit néanmoins d'un élément à prendre en compte.

15. Photos

En général, les infiltrées sont très réticentes à apparaître sur des photos, seules ou en groupe. Iels sont également très réticentes à partager des photos d'eux-mêmes, de leur famille, de leurs amies, de leur passé... Iels invoquent toujours des situations compliquées ou problématiques comme justification.

Dans plusieurs cas (Sergio, María...), il a été prouvé que les infiltrées se sont procuré de nombreuses photos de militant·es sous prétexte de « faire des blagues », de « créer des mèmes » ou d'immortaliser des rencontres et des moments de détente dans un contexte de confiance maximale. Soyez vigilant·es.

Il a également été prouvé que les infiltrées partagent des photos entre elles pour se couvrir et s'entraider. Par exemple, les cas d'Ignacio José et de Dani. Tous deux étaient des infiltrés à Barcelone et appartenaient à la même promotion, avec María et Ramón. Eh bien, la police a planifié les deux premières histoires concernant leurs fausses identités de telle sorte qu'ils étaient frères (l'un était Daniel Hernández Pons et l'autre Marc Hernández Pons) afin que si l'un d'eux était suspecté, il puisse donner l'autre comme référence.

16. COVID

- La personne que vous surveillez était-elle active au sein du mouvement politique au début de la pandémie ? Comment a-t-elle agi ? Nous avons constaté que les infiltrées présentes au début de la pandémie sont retournées, comme par hasard, dans leurs lieux d'origine quelques jours seulement avant la déclaration de l'état d'urgence. Chacune avec une excuse différente.
- La personne que vous surveillez possède-t-elle un vaccin contre la COVID ? Si oui, vous pouvez lui demander de vous le montrer. Nous

avons également constaté qu'aucune des infiltrés n'a jamais présenté ce document (certains ont même affirmés être antivaccins, ce qui n'est pas si inhabituel, même dans nos milieux). Par conséquent, selon les explications qu'ils donnent ou leur réaction à votre demande de document numérique (passeport COVID), cela pourrait également être un signe de suspicion et une piste à explorer.

17. Téléphones portables

Un autre aspect très intéressant et pertinent concerne les numéros de téléphone utilisés par les infiltrés. Nous avons confirmé que les infiltrés d'une même promotion utilisaient des numéros obtenus grâce à des cartes prépayées et que ces numéros étaient très proches. Par exemple, María, Dani, Ignacio José et Ramón, de la même promotion, avaient des numéros commençant par 631. Lucía et Carlos, également de la même promotion, avaient respectivement les numéros 604209458 et 604209448. Le numéro de Sergio était le 654 et celui de María le 650.

Ces informations pourraient s'avérer utiles dans le cadre de toute enquête que vous pourriez mener.

Données importantes

- Ils portent le **même nom** sous leur véritable identité et leur fausse identité (sauf Marc, qui s'appelait Ignacio José, et Marta, qui s'appelait María Ángeles ou Marian). Ils ont souvent un nom composé (par exemple, Sergio sous sa véritable identité et Sergio Manuel sous la fausse, Lucía et María Lucía, Carlos et Juan Carlos...).
- **TRÈS PERTINENT** : Ils ont la même date de naissance sous leur véritable identité et leur fausse identité.
- Leur **véritable nom** figure au Journal officiel de l'État (Boletín Oficial del Estado, BOE) et, jusqu'en 2022, sur leur carte nationale d'identité (Documento Nacional de Identidad, DNI). En raison des lois sur la protection des données, le numéro complet de la carte nationale d'identité n'est pas incluí, ce qui complique légèrement l'enquête.

- Iels **commencent à infiltrer** quelques mois après l'obtention de leur diplôme de policier. Il faut donc consulter le BOE correspondant à cette année-là. (Par exemple, Sergio a obtenu son diplôme en mai 2014 et, en juillet de la même année, il a été affecté à Moratalaz).
- Iels passent environ un an à l'académie d'Ávila. C'est donc un **élément à prendre en compte** pour déterminer s'il faut ou non soupçonner quelqu'un·e (en fonction de son âge).
- Iels créent de **faux profils sur les réseaux sociaux** presque aussitôt après leur infiltration.
- Iels diffusent des **vidéos et des photos** de leurs remises de diplômes et de leurs stages après avoir quitté l'académie d'Ávila (sur Youtube, dans les médias en ligne, etc.) C'est ainsi que Sergio a été repéré.
- Un moyen quasi infallible de distinguer une véritable identité d'une fausse identité faisant l'objet d'une enquête consiste à demander à une personne de confiance ayant accès aux données nécessaires (par exemple, un·e professionnel·le de santé) de vérifier si les **dates de naissance** de la fausse identité et de la véritable identité concordent.
- **Titres de propriété** : Cet outil vous permet de découvrir qui est propriétaire d'une maison ou d'un local. Application pratique : vous soupçonnez quelqu'un·e et vous connaissez son adresse, vous obtenez le titre de propriété du logement et vous vérifiez qui en est le propriétaire et si cela correspond à la version de la personne faisant l'objet de l'enquête.
- **Études** : Dans les cas mis au jour jusqu'à présent, il a été prouvé que certain·es infiltré·es se sont inscrit·es à l'université sous de fausses identités et qu'au moins deux d'entre elleux, Sergio et Lucía, l'ont fait en utilisant leur véritable identité pendant leur infiltration (afin de pouvoir passer les examens d'inspecteur interne dans le cas de Sergio). Un autre exemple est celui de Carlos et Dani ; dans les deux cas, ils auraient suivi une formation professionnelle en maintenance et réparation de climatiseurs.
- **Recherche par numéro d'identification (ou toute autre donnée entre guillemets)** : En saisissant le numéro d'identification réel ou fictif de l'infiltré·e dans un moteur de recherche, entre guillemets, les résultats indiqueront où cette information spécifique apparaît. Par

exemple, grâce à cette recherche, nous avons pu découvrir que Sergio avait obtenu un diplôme de droit de l'UNED (Université nationale espagnole d'enseignement à distance) pendant son infiltration.

- **« Nota de localización » (note de localisation) :** Il s'agit d'un document informatif délivré par le cadastre qui fournit des informations sur les registres fonciers dans lesquels une personne possède un droit enregistré sur un bien immobilier. Grâce à cela, par exemple, nous pouvons découvrir les biens de l'infiltré·e et l'adresse de son ou ses domiciles, en vérifiant sa véritable identité, puisque son nom, son prénom et son numéro d'identification sont publics via le BOE.
- **Recherche par véhicule :** Cette procédure peut être effectuée en ligne et ne nécessite que l'immatriculation du véhicule. Par exemple, dans le cas de Marian, un véhicule sur lequel il avait été aperçu a été retrouvé. Ces informations, obtenues grâce à l'immatriculation du véhicule, ont permis de corroborer son identité.
- **Expertise photographique :** À partir de différentes photos de l'infiltré·e, certaines prises dans sa vie réelle et d'autres dans une fausse vie, un expert peut déterminer qu'il s'agit de la même personne, comme l'ont fait El Salto et La Directa dans certains cas.
- **Les réseaux sociaux de leur véritable identité :** Dans de nombreux cas, aussi surprenant que cela puisse paraître, et probablement en raison du sentiment d'impunité qu'ils ressentent, les infiltré·es et les personnes dont ils vous ont parlé possèdent des comptes sur les réseaux sociaux (Twitter, Instagram, Facebook...)

Toutes ces données peuvent servir de point de départ à une enquête. Par exemple, si vous connaissez la date précise à laquelle ils ont commencé leur infiltration, et sachant qu'ils utilisent presque toujours le même nom sous leurs deux identités, un premier tri peut être effectué auprès du BOE correspondant et toutes les personnes portant ce nom peuvent être sélectionnées. Nombre d'entre elles peuvent être écartées grâce à l'examen de leurs réseaux sociaux.

Ou encore, si vous connaissez la date de naissance de la personne suspecte et que vous avez une personne de confiance ayant accès aux données nécessaires, vous pouvez vérifier individuellement si la date concorde. Si vous connaissez l'adresse précise où la personne sous enquête est censée

résider, en obtenant le titre de propriété ou en trouvant les coordonnées du propriétaire, vous pouvez exploiter cette piste pour confronter les versions. Ou encore, si la personne affirme travailler dans un lieu précis, vous pouvez vérifier aussi discrètement que possible si c'est bien le cas.

Sur Youtube et sur Internet, on trouve des vidéos et des photos de policières prêtant serment comme fonctionnaires de police, ainsi que des images de leurs débuts de formation dans différentes villes. Bien que ces dernières années, les promotions aient été massives (2 000 à 3 000 personnes), cela peut permettre de les identifier et les localiser, comme ça a été le cas pour Sergio. Ceux qui utilisent les réseaux sociaux sous leur véritable identité s'en servent comme si iels étaient intouchables. Dans le cas de Carlos, l'un des éléments qui a permis de faire avancer l'enquête a été de retrouver son compte Instagram, car il suivait le profil de la mairie de son village.

En bref, de nombreuses pistes sont à explorer si l'on dispose d'un minimum d'informations sur la fausse identité de l'infiltré.e. Il est utile de recueillir ces informations, par exemple, avant qu'iel rejoigne un groupe. Notre rôle n'est pas d'être détectives privés, mais toute information (nom, prénom, numéro de téléphone, lieu d'études, lieu de travail, antécédents militants, lieu d'origine, réseaux sociaux, adresse, etc.) recueillie pendant cette période peut faciliter une enquête ultérieure. Il convient de rappeler que rencontrer de nouvelles personnes a d'abord pour but de sociabiliser et non pas (ou pas uniquement) un but sécuritaire.

Filtres utiles (mais non infaillibles) à mettre en place avant l'intégration d'une personne dans votre organisation

Comme indiqué dans nos réflexions finales sur notre processus de recherche, la sécurité à 100 % n'existe pas et chaque organisation a ses propres besoins et priorités en la matière, en fonction de son mode de fonctionnement, de ses objectifs, etc. Ces suggestions ne visent pas à encourager la paranoïa ni à imposer leur application à toutes. Chaque organisation doit procéder à sa propre évaluation. Nos recommandations, basées sur notre expérience, sont les suivantes :

- Demander un **historique professionnel** sans laisser le temps au candidat de le préparer (un code reçu par SMS suffit).
- Demander un **acte de naissance**. Dans les cas de Sergio, Dani, Marian et Carlos, nous avons constaté que l'état civil a répondu négativement à notre demande d'acte de naissance : IELS N'EXISTENT PAS. Cela diffère considérablement de la situation au Royaume-Uni, où les fausses identités des infiltrés ont été obtenues à partir de bébés décédés. Deux situations peuvent se présenter :
 - Soit la personne visée par l'enquête n'est pas au courant et la demande est faite à son insu. En théorie, seule la personne concernée peut en faire la demande, mais si vous disposez de ses informations de base (nom, prénom et numéro d'identification), vous pouvez également la faire.
 - Soit, dans une optique de prévenir d'éventuelles infiltrations, la personne qui cherche à rejoindre le groupe est invitée à demander son acte de naissance en présence d'autres membres du collectif. Les coordonnées doivent être les vôtres afin que le document vous parvienne à vous et non à la personne visée. Il peut vous être envoyé par mail ou par courrier postal.
- De manière générale, **tout document officiel** que vous pouvez obtenir à l'insu de la personne visée par l'enquête, ou, dans le pire des cas, avec son consentement mais en contrôlant le moment de l'obtention, peut faire l'affaire.

Existe-t-il des limites à ne pas franchir ?

Les affaires révélées jusqu'à présent nous permettent de dissiper des idées reçues et des limites concernant les agissements des policières infiltrées.

Nous savons que beaucoup d'entre nous pensaient, ou pensent encore, que les flics infiltrés sont soumis·es à un code de déontologie, qu'il y a des choses qu'ils ne se permettent pas de faire. Nous listons quelques-unes de ces choses afin de mieux comprendre jusqu'où ils peuvent aller et de ne pas écarter d'emblée toute enquête.

Certain·es pensaient, ou pensent encore, que les flics infiltré·es ne font jamais les choses suivantes :

- Des actes illégaux.
- Avoir des relations sexuelles avec leurs cibles
- Occuper un emploi salarié (en parallèle de leur mission d'infiltration). Sergio a travaillé plusieurs mois à deux emplois sous une fausse identité, probablement pour étayer son récit et faire taire d'éventuels soupçons.
- Des études universitaires, sous leurs identités réelles ou fictives.
- Introduire un membre de leur famille ou un·e ami·e au sein du groupe infiltré.
- Impliquer des civils ou des personnes étrangères à la police dans l'infiltration, afin de conforter ou de protéger l'alibi de l'infiltré·e.
- Se procurer des documents officiels sous une fausse identité (carte d'identité, permis de conduire, carte de sécurité sociale, relevé bancaire, téléphone portable, contrat de location...)
- Faire en sorte qu'une partie de leur histoire inventée paraisse réelle (María de Girone avec sa famille et ses amis, ou Sergio avec son frère pompier).
- Se faire tatouer des tatouages stylés, comme Dani ou Sergio.
- Utiliser des applications de rencontre pour se rapprocher des militant·es ou des milieux ciblés.
- Collecter des échantillons biologiques de leurs « camarades » sans leur consentement.
- Falsifier des fiches de paie des entreprises (à leur insu) pour les contrats de location des appartements occupés par les infiltré·es.

Nous savons que toutes ces choses ont été faites par des flics infiltré·es, et nous ignorons certainement beaucoup d'autres exemples.

Conclusions

Si vous rencontrez une personne dont le récit correspond à certains de ces critères, cela ne signifie pas nécessairement que vous avez affaire à un·e

infiltré.e. Cela signifie simplement que vos soupçons justifient une enquête plus approfondie. Comme nous l'avons déjà indiqué, ce manuel est un guide, un point de départ, et non une méthode infaillible pour prouver une infiltration.

Bien que nous ayons identifié des schémas communs dans les cas espagnols et britanniques, il est possible que d'autres cas restent à prouver. L'objectif est de mettre à jour ce manuel régulièrement, au fur et à mesure que de nouveaux cas apparaissent. C'est pourquoi il est important de conserver toutes les informations et données relatives à chaque cas, car elles peuvent contribuer à reconstituer le puzzle de l'infiltration policière.

Historiquement, les infiltrations policières ont été considérées comme un sujet tabou, pour diverses raisons (honte, « faiblesse », incapacité à gérer la situation, etc.) De ce fait, aucune expérience en la matière n'a été correctement transmise et il n'a pas été possible de développer des outils et des mécanismes permettant de gérer efficacement les soupçons, voire de prévenir les infiltrations. C'est pourquoi nous insistons une fois de plus sur l'importance de rendre les cas publics, de recueillir des informations, de créer des outils et de partager les enseignements tirés.

Bien entendu, nous déconseillons fortement de propager des rumeurs fondées uniquement sur des soupçons et recommandons qu'elles fassent l'objet d'une enquête sérieuse dès que possible. Les rumeurs non confirmées sont très dommageables et peuvent détruire les organisations de l'intérieur, qu'il y ait ou non infiltration réelle.

Il est important de se rappeler que, malgré des points communs dans le mode opératoire des infiltrés.es, il existe également de nombreuses différences, selon les objectifs qui leur sont assignés, le type de groupe ou d'environnement qu'ils infiltrent... Ils peuvent même commencer par suivre certains schémas, puis les modifier au fur et à mesure de l'infiltration. N'oublions pas qu'ils bénéficient du soutien d'une équipe entière et que pratiquement tout ce qu'un.e infiltré.e fait ou ne fait pas est calculé et ne relève pas d'une initiative individuelle.

Nous constatons également qu'il existe de nombreuses raisons valables pour lesquelles des personnes peuvent correspondre aux mêmes catégories sans être des infiltrés.es ; notre cadre d'analyse n'est pas infaillible. Par exemple, il peut y avoir de bonnes raisons pour qu'une personne n'ait aucun

contact avec sa famille, ou pour qu'elle disparaisse pendant un certain temps. Le burn-out est également une raison fréquente de retrait chez les militant·es.

De plus, les opérations d'infiltration ne sont pas toutes identiques ; il y a toujours des variations. Chaque cas est unique et l'infiltré·e s'adapte aux consignes de son équipe en fonction des circonstances et du moment précis de l'infiltration.

Un autre problème important auquel nous avons malheureusement dû faire face dans certains cas est le manque de collaboration de certain·es militant·es qui ont rencontré l'infiltré·e. Cette obstruction à l'enquête était due à de mauvaises relations ou à des querelles passées (ou même présentes). Il faut faire preuve d'une grande clairvoyance et d'une grande maturité politique pour savoir quand et où il convient de mettre de côté ces attitudes. Chaque détail, aussi infime soit-il, peut contribuer à confirmer ou à infirmer un soupçon.

Le fait qu'une personne ne corresponde pas au profil type ne signifie pas qu'il faille écarter tout soupçon. Enfin, nous souhaitons souligner un point important. Bien que l'intention puisse être louable, nous pensons qu'utiliser le caractère « pacifique/inoffensif » des organisations infiltrées par la police comme argument pour dénoncer l'infiltration policière ne fait qu'étouffer tout potentiel révolutionnaire et constitue une erreur stratégique qui peut s'avérer coûteuse à long terme.

Il est clair que ces organisations et mouvements sociaux ne représentent pas un danger immédiat pour l'État lorsqu'ils se livrent « seulement » à la désobéissance civile et à ce qui est considéré comme des « crimes » contre la légalité bourgeoise (opposition aux expulsions, autodéfense antifasciste, grèves...) Mais il y a une différence entre la situation actuelle des organisations et des mouvements sociaux (en termes de contexte, de capacité organisationnelle, de rapport de forces, etc.) et leur évolution future, selon les aspirations et les perspectives que nous souhaitons atteindre. Par conséquent, fonder notre défense discursive sur ce caractère « pacifique » ou « inoffensif » revient à nous condamner à l'impuissance et à limiter notre lutte. Nous sommes convaincu·es qu'il existe de nombreux arguments pour confronter dialectiquement ces pratiques tout en évitant ces erreurs.

Il en va de même lorsqu'on utilise la « légalité » ou l'« illégalité » des méthodes d'infiltration comme argument central. Si elles sont illégales, on changera la loi demain pour les légaliser. L'idée est de présumer que l'État ne connaît aucune limite dans sa lutte contre la classe ouvrière organisée.

Cela ne signifie pas pour autant que nous ne puissions pas, à certains moments et dans le cadre de stratégies spécifiques, exploiter leur illégalité pour ouvrir certains fronts, comme par exemple les poursuites engagées contre des infiltré·es à Barcelone, Gérone et Valence, ou la plainte pour menaces déposée contre l'un·e des infiltré·es à Madrid.

Nous, les rédacteurices de ce manuel, espérons que, en tant que militant·es, vous trouverez ce document utile. Nous y avons partagé nos enseignements et notre expérience tirés de toutes les infiltrations policières que nous avons subies, afin que vous puissiez aborder la situation avec un avantage certain par rapport à celui dont nous disposions à l'époque, qui était quasiment inexistant. Bien que nous ayons fait tout notre possible pour vous guider, nous mettons à votre disposition un moyen de contact pour que vous puissiez nous faire part de vos questions, suggestions et enseignements, qui nous permettront d'enrichir encore davantage ce manuel.

manualinfiltrados@gmail.com

Ce manuel a été rédigé par des militant·es ayant subi de près des infiltrations policières, découvertes entre 2022 et 2024. Il s'adresse à toutes les militant·es, d'hier, d'aujourd'hui et de demain, ainsi qu'à toutes les organisations et tous les groupes soucieux de la sécurité de leurs espaces.



No Trace Project / Pas de trace, pas de procès. Un ensemble d'outils pour aider les anarchistes et autres rebelles à **comprendre** les capacités de leurs ennemis, **saper** les efforts de surveillance, et au final **agir** sans se faire attraper.

Selon votre contexte, la possession de certains documents peut être criminalisée ou attirer une attention indésirable. Faites attention aux brochures que vous imprimez et à l'endroit où vous les conservez.